

- pour préserver le patrimoine national en incitant les institutions canadiennes à acheter des œuvres d'art, qui, autrement, seraient probablement exportées; et
- pour soutenir les entreprises culturelles canadiennes en étendant la portée des dispositions de la Loi sur l'examen de l'investissement étranger, en stimulant la vente des livres et des magazines canadiens et en engageant des discussions avec les gouvernements provinciaux sur les moyens à prendre pour accroître la diffusion des films canadiens dans les salles de cinéma commerciales du pays.

* * *

Le Gouvernement accordera une attention prioritaire à la santé de la population en général, en insistant particulièrement sur la médecine préventive, notamment par l'amélioration de la condition physique des Canadiens. Une série d'événements athlétiques de première importance, dont les Jeux d'hiver du Canada de 1975, les Jeux olympiques de 1976, les Jeux d'été du Canada de 1977, et les Jeux du Commonwealth de 1978, devraient inciter tous les Canadiens, surtout les jeunes, à accroître leur participation et leurs performances.

L'examen du régime de sécurité sociale se poursuit avec la plus grande diligence. On espère en effet que l'étude des diverses formules de réforme du régime de sécurité du revenu sera suffisamment avancée pour permettre bientôt au ministre fédéral et à ses homologues des provinces de s'entendre sur la formule qu'ils jugeront la meilleure. On compte également que des propositions en vue de la réforme des services sociaux auront été définies d'ici peu.

Au nombre des objectifs prioritaires et pressants que nous nous fixons figurent l'enraiment du pillage de notre planète et l'assainissement de nos eaux, de notre atmosphère et de notre sol. Les mesures législatives suivantes seront prises à ces fins:

- protection accrue contre les substances contaminantes, de manière à favoriser la santé humaine et l'équilibre écologique; et
- réduction du déversement de déchets dans les océans, au moyen d'un accord international.

Le Gouvernement est également résolu à poursuivre le programme qu'il a institué afin de rendre tous les citoyens égaux devant la loi. A cette fin, une loi-cadre sera déposée pour assurer aux femmes un statut égal à celui des hommes dans les domaines de compétence fédérale. Le Gouvernement entend marquer d'une façon toute spéciale, en 1975, l'Année internationale de la femme.

—Autres mesures relatives à l'égalité devant la loi;

- une loi relative aux droits de l'homme;
- des modifications importantes au Code criminel;
- une loi prévoyant, relativement au pétrole et au gaz qui se trouvent dans les réserves indiennes, des taux de redevances comparables à ceux qu'exigent les provinces productrices de pétrole;
- un amendement permettant à la Cour suprême de juger plus expéditivement les causes dont elle est saisie et d'abolir le droit d'appel fondé uniquement sur des motifs d'ordre pécuniaire.

Le nombre des personnes qui cherchent à venir au Canada en qualité d'immigrants, d'étudiants et de travailleurs temporaires a augmenté rapidement. Un Livre vert, qui sera bientôt publié, servira de base à l'examen de

cette question par la population, de même que par les autorités fédérales et provinciales.

Le volume des affaires publiques dont le Parlement est saisi augmente d'une année à l'autre, et la présente session ne fera pas exception à la règle. On est généralement d'avis, tant au Parlement qu'à l'extérieur, qu'il faudrait modifier les règlements de la Chambre des communes de façon à permettre aux députés de tous les partis, au pouvoir ou dans l'opposition, de s'acquitter plus efficacement de tâches de plus en plus lourdes. Vu l'urgence de la question, le Gouvernement tentera d'obtenir l'appui de la Chambre, indépendamment des affiliations de partis, au sujet des réformes qu'il propose d'apporter aux règles de procédure parlementaire et au sujet des mesures dont vous serez saisis et qui porteront:

- sur la redistribution des sièges à la Chambre des communes;
- sur la mise en ondes des débats de la Chambre;
- sur la possibilité de conflits d'intérêts chez les députés et chez les sénateurs.

Des modifications seront proposées à la Loi sur les relations de travail dans la Fonction publique.

Vous serez invités à étudier d'autres mesures législatives.

Membres de la Chambre des communes,

Le Gouvernement se propose de présenter un budget au début de la session.

Vous serez priés de voter les fonds requis pour les services et les paiements autorisés par le Parlement.

Honorables Membres du Sénat,

Membres de la Chambre des communes,

Puisse la Divine Providence vous guider dans vos délibérations.

Les Communes se retirent.

Il plaît à Son Excellence l'Administrateur du Gouvernement du Canada de se retirer.

Le Sénat reprend sa séance.

L'honorable sénateur Langlois présente au Sénat un Bill S-1, intitulé: «Loi concernant les chemins de fer».

Le bill est lu pour la première fois.

L'honorable Président informe le Sénat qu'elle a en main une copie du discours de Son Excellence l'Administrateur du Gouvernement du Canada.

L'honorable Président en donne lecture.